



Répartition des DGH, refuser l'urgence !

Le CSA académique consacré à la préparation de rentrée 2026 s'est tenu en début de semaine, et pourtant de nombreux CA ont déjà été convoqués, parfois en deux jours, parfois sans aucun document préparatoire ! Or, il n'y a pas d'urgence, la date limite de remontée des TRMD est fixée au 9 mars.

FO a dénoncé le calendrier académique qui, au motif que quatre CA peuvent être convoqués (en cas de boycott, ou de rejet du TRMD), donne comme date indicative jeudi 5 février pour la première réunion. Ce calendrier académique ne respecte même pas les règlements intérieurs des CA (art. R421-20 du code de l'Éducation) qui établissent généralement un délai de huit jours pour la transmission des documents préparatoires.

Pour FO, la « qualité du dialogue social » prônée par le rectorat de Lille s'estime aussi au temps accordé aux élus, à tous les niveaux, pour accomplir leur tâche et jouer leur rôle, c'est-à-dire, s'agissant de la DGH, pour étudier les propositions de répartition de la direction et consulter les collègues qu'ils représentent.

Il faut le rappeler la répartition de la dotation en heures d'enseignement est *une décision après délibération* des membres du conseil d'administration, et non une prérogative du chef d'établissement. Les membres du CA peuvent ainsi présenter et faire adopter un autre TRMD, qui, s'il respecte la dotation et obtient la majorité des voix, s'imposera au chef d'établissement.

FO soutient les établissements déjà engagés dans la lutte et appelle tous les personnels à se réunir en HIS ou en RIS, à compter les heures et les postes manquants, à discuter ensemble des meilleurs moyens d'action, y compris la grève, pour gagner sur les revendications.

N'hésitez pas à demander conseil à votre section départementale.

Postes et conditions de travail, des réalités parallèles.

Alors que l'on supprime 245 postes dans les écoles du 1^{er} degré (dont 165 dans le Nord et 80 dans le Pas-de-Calais), 177 postes dans les collèges, 18 dans les SEGPA et 58 dans les LGT, le rectorat de Lille nous explique calmement que ces suppressions seraient en deçà de la baisse démographique : entendez, « cela aurait pu être pire, on aurait pu en supprimer plus. » On parle de 2,3 % sur plus de 50 000 élèves dans le premier degré et pour 75 000 dans le second degré, de 1,6 % de baisse dans le premier cycle, et de 0,8 % dans le deuxième cycle. Il en reste encore pas mal à accueillir...

Mais non, le rectorat est catégorique, chiffres à l'appui, « le taux d'encadrement s'est amélioré chaque année, successivement, ces cinq dernières années et va s'améliorer encore sur la rentrée prochaine »

Chers collègues, vous ne le voyez peut-être pas, mais la baisse démographique, cela fait « de la place dans les classes » ! Celles du premier degré accueilleraient ainsi moins de 20 élèves en moyenne ! On vous laisse recompter vos élèves...

Pourtant, au début du CSA, dans leurs déclarations liminaires, chaque OS élue a décrit à sa façon de nouvelles dégradations de nos conditions de travail, ainsi que la colère et la lassitude des personnels quand vient l'hiver des suppressions.

Le décalage entre la réalité représentée unanimement par les syndicats, et la communication irénique de l'administration sur

SEGPA, Pôle d'Appui à la Scolarité : l'inclusion contre l'enseignement spécialisé

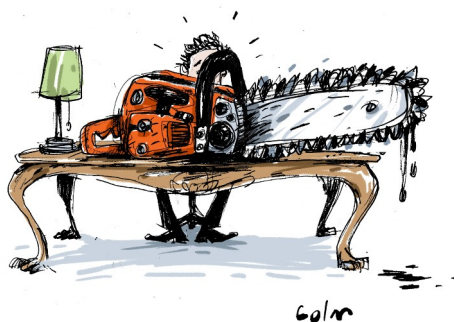
« la prise en compte des spécificités et difficultés de notre académie dans l'attribution des moyens », interroge. **Comment l'amélioration du taux d'encadrement des élèves sur le papier peut-elle entraîner une dégradation des conditions d'enseignement dans les classes ?** L'autorité rectorale n'a pas voulu répondre à cette question posée par FO. Quand le dialogue social tourne au dialogue de sourds...

A la demande de FO, un vote a eu lieu sur la répartition académique des « moyens d'enseignement ». **Les OS ont voté contre à l'unanimité**, la démonstration rectorale n'a donc convaincu personne.

C'est peut-être que l'administration ministérielle travaille avec des chiffres, quand nous travaillons avec des élèves...

Le P/E ou H/E utilisé par le rectorat est un indicateur strictement quantitatif qui ne mesure ni la charge de travail effective, ni la complexité croissante des missions, ni l'intensification des contraintes professionnelles. Il ne prend pas en compte la multiplication des inclusions sans moyens, l'explosion des tâches administratives, ni l'absence chronique de remplacement. Il ignore totalement la dimension humaine du travail, la fatigue accumulée, la souffrance psychologique et les risques pour la santé des personnels. C'est de plus un indice moyen qui ne reflète pas la réalité constatée des effectifs dans les classes.

ÉDOUARD GEFFRAY



L'avenir des établissements : des contrats sans moyens ?

84 collèges de l'académie vont entrer dans le dispositif national « d'accompagnement renforcé » voulu par le ministre Geffray. Ces établissements concentrent une part importante d'élèves dont les résultats sont inférieurs à 8 sur 20 en français et en mathématiques aux épreuves ponctuelles du DNB (et où l'on constate d'importants écarts filles/garçons dans ces disciplines.)

Ne nous y trompons, il ne s'agit pas de moyens

supplémentaires donnés aux établissements les plus en difficultés, d'ailleurs 1/3 des établissements retenus ne sont pas en Education prioritaire (le ministre renvoie la révision de la carte à... après les élections présidentielles de 2027 !) Il s'agit bien d'une mise sous tutelle d'établissements stigmatisés sur la base des résultats de leurs élèves.

A partir d'un « diagnostic objectivé par des indicateurs », il faudra trouver des « leviers pédagogiques », identifier les « besoins spécifiques de l'établissement » pour la formation et l'accompagnement disciplinaire des enseignants, afin d'améliorer leurs pratiques. Des équipes ressources, avec des inspecteurs, des formateurs, des conseillers en santé et sociaux, vont apparemment prendre quartier dans ces établissements, qui seront en auto-évaluation permanente. FO alerte sur les risques psycho-sociaux de cette « alliance pédagogique » culpabilisante pour les personnels. En escamotant les moyens réellement donnés aux agents pour accomplir leurs missions, on leur fait porter la responsabilité des difficultés rencontrés par leurs élèves. L'introduction de ce type de management dans l'EN est un danger pour tous les personnels.

LP et CPGE

Le rectorat a choisi de créer 56 ETP dans les Lycées Professionnels, notamment pour offrir aux jeunes des formations qui facilitent leur l'insertion, c'est-à-dire en répondant aux besoins locaux des employeurs (dans le nucléaire ou pour le grand projet de canal Seine Nord, par exemple.)

Sauf que cela nécessiterait l'ouverture massive de capacités d'accueil au mouvement interacadémique chez les PLP ainsi qu'un plan massif de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent comme le revendique notre fédération. Car il ne suffit pas de créer des postes pour les pourvoir. En effet, 580 postes sont restés vacants en LP après le mouvement 2025 (une explosion par rapport à 2024, où il en restait déjà 380, d'après les chiffres fournis

par l'administration elle-même.)

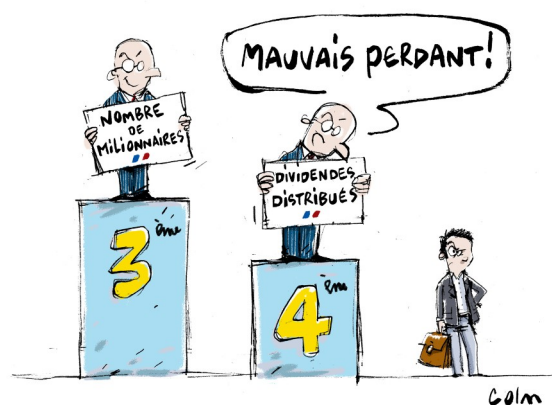
Les CPGE ne sont pas épargnées par les retraits de moyens. Une 1ère année de TSI est ainsi supprimée dans un Lycée de Lille, et les hypokhâgnes de Lettres de deux lycées (Lille et Boulogne) voient leur capacité d'accueil réduites de moitié. Pourtant nous savons que les formations en CPGE, exigeante, encadrante et gratuite, attirent de plus en plus d'étudiants. Nous rappelons donc que 48 élèves par classe en CPGE c'est un *maximum* et non un *minimum*.

FO défend le principe du maillage territorial des CPGE et s'oppose donc à ces retraits de moyens qui impactent aussi des collègues titulaires dont le poste est supprimé, *après le mouvement spécifique des CPGE*.

Depuis des années, nous alertons sur la dégradation des conditions de travail et d'étude, la violence grandissante, les dotations insuffisantes, la difficulté à trouver des remplaçant-es, le manque de CPE, d'AED, d'infirmier-es scolaires, de psyEN, d'assistant-es sociales et d'AESH. Tout ceci est le résultat des choix répétés des différents gouvernements : entre 2022 et 2025, pas moins de 9500 postes ont été supprimés. En parallèle, le budget des armées a doublé entre 2017 et 2024 et les exonérations de cotisations sociales qui asphyxient la sécurité sociale sont montées à plus de 80 milliards d'euros en 2024.

CLASSEMENTS OCDE

LE SALAIRE DES ENSEIGNANTS FRANÇAIS
TOUT DERNIER



1er degré Nord (SNUDI-FO 59) 06.62.16.68.12 snudinordfo@laposte.net
1er degré Pas-de-Calais (SNUDI-FO 62) 06 86 45 00 25 contact@snudifo62.fr
2nd degré Nord (SNFOLC 59) 07.86.12.16.62 snfolc59@wanadoo.fr
2d degré, Pas-de-Calais (SNFOLC 62) snfolc.62@laposte.net
2nd degré Ens. Pro (SNETAA-FO Lille) 06.09.93.90.77 syndicat@snetaa-lille.fr
Personnels administratifs spaseenfolille@gmail.com : 03 21 69 88 00



- _ annulation de toutes les suppressions de postes inscrites au budget,
- _ création autant que de besoin de poste de professeurs, d'AESH, d'AED, de CPE, de personnels administratifs, de santé et de direction...
- _ baisse du nombre d'élèves par classe,
- _ revalorisation pour tous sans contrepartie du point d'indice et ouverture de négociations pour le rattrapage des salaires (pour compenser la perte de pouvoir d'achat de 31,5% depuis le début des années 2000)
- _ un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED

